



Ministero degli Affari Esteri
e della Cooperazione Internazionale



APPEL À CANDIDATURES

Programme d'incubation entrepreneuriale

Incubation d'idées entrepreneuriales dans le cadre du projet

« Formation, Dignité, Inclusion et Innovation :
Les clés d'une croissance économique durable au Sénégal »

AID 013244/06/2

Date limite de dépôt	13/11/2026 à 16:00 (heure locale au Sénégal)
Démarrage du programme	30/11/2026
Durée	8 semaines
Régions cibles	Sélection : région de Tambacounda Formation en présentiel : Tambacounda
Contact	selection.senegal@volint.it





Ministero degli Affari Esteri
e della Cooperazione Internazionale



AVIS AUX CANDIDATS

Le présent appel à candidatures est ouvert aux personnes physiques portant une idée entrepreneuriale à valider ou une activité venant de démarrer. Les candidatures peuvent également être présentées par une personne physique représentant une équipe, une entreprise, un GIE ou une coopérative, à condition que le projet ou l'activité soit à un stade très précoce de développement et réponde aux critères d'éligibilité définis ci-après.

Le présent appel vise à sélectionner 45 personnes qui participeront à un programme d'incubation de 8 semaines en présentiel à Tambacounda, du 30/11/2026 au 05/02/2027 avec une pause de deux semaines pendant la période des fêtes de fin d'année. Chaque candidature est portée par une personne physique, qui sera la participante ou le participant au programme. Les 45 places correspondent à 45 personnes individuelles, et non à un nombre de projets ou de structures. La candidature d'une équipe ou d'une structure n'ouvre pas automatiquement droit à plusieurs places : chaque personne souhaitant participer doit déposer une candidature individuelle et faire l'objet d'une évaluation.

Les instructions contenues dans ce document ont pour objectif d'aider les candidats à constituer et à soumettre leur dossier. Toute candidature incomplète au regard des pièces obligatoires ou soumise après la date limite sera automatiquement rejetée. L'absence de pièces facultatives ne constitue pas un motif de rejet.



Ministero degli Affari Esteri
e della Cooperazione Internazionale



TABLE DES MATIÈRES

1. Contexte et justification
2. Objectifs du programme
3. Structure du programme
4. Appui fourni aux personnes sélectionnées
5. Critères d'éligibilité
6. Actions non éligibles
7. Dossier de candidature
8. Modalités de soumission des candidatures
9. Processus d'évaluation et de sélection
10. Calendrier indicatif
11. Informations complémentaires
12. Liste des annexes



1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le présent appel à candidatures s'inscrit dans le cadre du projet « Formation, Dignité, Inclusion et Innovation : les clés d'une croissance économique durable au Sénégal » (AID 013244/06/2), financé par l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS) et mis en œuvre par VIS en partenariat avec COOPERMONDO, FILSE, DOKITA, l'Association Saint François de Sales du Sénégal, LifeGate Way, CNOS FAP, IDTM et les acteurs de la formation professionnelle.

Le projet intervient principalement dans les régions de Dakar, Thiès, Kaolack et Tambacounda. Il vise à renforcer l'écosystème de la formation professionnelle, à améliorer les mécanismes d'insertion professionnelle des jeunes et à promouvoir le développement de solutions entrepreneuriales innovantes, durables et inclusives.

Dans ce cadre, l'activité A.3.6 prévoit un parcours d'incubation destiné à accompagner **45 personnes** portant une idée entrepreneuriale ou une activité venant de démarrer, afin de soutenir l'émergence d'initiatives à fort impact social, environnemental et économique, dans les secteurs de l'économie verte et de la transition écologique.

1.1. Défis et enjeux

Le Sénégal fait face à des défis importants en matière d'emploi des jeunes, de formalisation de l'économie et d'accès à des opportunités économiques durables. Malgré un fort potentiel entrepreneurial, les jeunes entrepreneurs rencontrent plusieurs obstacles :

- Accès limité au financement ;
- Insuffisance de services d'accompagnement adaptés ;
- Faible structuration des projets entrepreneuriaux ;
- Manque de connexion avec les marchés ;
- Faible accès aux outils d'innovation.

1.2. Réponse du programme

Le programme entend répondre à ces défis en proposant un accompagnement intégré combinant :

- Renforcement des capacités entrepreneuriales ;
- Mentorat technique et stratégique ;
- Accompagnement à la formalisation ;
- Coaching personnalisé ;
- Accès à des réseaux professionnels ;
- Soutien au développement de modèles économiques durables ;
- Préparation à l'investissement et à l'accès au financement.

L'initiative accorde une attention particulière à l'inclusion des jeunes et des femmes ainsi qu'aux projets contribuant à la transition écologique et à l'économie verte.

1.3. Couverture géographique

Le présent appel à candidatures est ouvert à l'échelle régionale, dans la région de Tambacounda. Les candidats doivent être de nationalité sénégalaise et résider dans la région de Tambacounda, ou y avoir une idée entrepreneuriale ou une activité récemment créée.

Le programme d'incubation sera dispensé en présentiel à Tambacounda, sur une durée de 8 semaines, du 30/11/2026 au 05/02/2027 (voir section 3).

2. OBJECTIFS DU PROGRAMME

2.1. Objectif général

Encourager l'innovation et soutenir l'émergence d'initiatives entrepreneuriales à fort impact environnemental, social et économique au Sénégal, dans les secteurs de l'économie verte et de la transition écologique, en renforçant les capacités des participants et en facilitant leur accès aux ressources, aux marchés et aux financements.

2.2. Objectifs spécifiques

1. Renforcer les capacités entrepreneuriales, techniques et managériales des personnes sélectionnées ;
2. Accompagner les participants dans la validation de leur idée, la structuration de leur projet et, selon leur stade de développement, la formalisation de leur activité, notamment par l'élaboration d'un plan d'affaires simplifié et des livrables nécessaires à son lancement ;
3. Créer un réseau de collaboration entre les participants, les entreprises, les instituts de recherche et les acteurs économiques locaux ;
4. Promouvoir l'inclusion économique des jeunes et des femmes ;
5. Soutenir le développement de solutions innovantes contribuant à l'économie verte et à la transition écologique au Sénégal.

2.3. Résultats attendus

À l'issue du programme d'incubation, les résultats suivants sont attendus :

- 45 personnes auront bénéficié d'un accompagnement structuré leur permettant de développer leurs compétences entrepreneuriales et de faire progresser leur idée ou leur activité naissante ;
- Les participants auront élaboré les principaux livrables nécessaires au lancement ou à la structuration de leur activité, notamment une proposition de valeur, un modèle économique, un Business Model Canvas ou un plan d'affaires simplifié, ainsi qu'un premier plan d'action ;
- Les participants auront acquis des compétences pratiques en entrepreneuriat, en gestion de projet, en analyse de marché, en marketing, en gestion financière et en développement d'entreprise, grâce à une approche fondée sur l'expérimentation et l'apprentissage par la pratique ;



Ministero degli Affari Esteri
e della Cooperazione Internazionale



- Une première communauté d'entrepreneurs engagés dans les secteurs de l'économie verte et de la transition écologique sera constituée, favorisant les échanges d'expériences, la collaboration et le renforcement de l'écosystème entrepreneurial local ;
- Le programme aura permis à des jeunes et des femmes d'engager une démarche entrepreneuriale, en favorisant des dynamiques inclusives et leur autonomisation ;
- Les participants auront défini les premières étapes de mise en œuvre d'idées et de solutions vertes susceptibles de générer un impact durable au Sénégal, avec un potentiel de déploiement à l'échelle nationale.

3. STRUCTURE DU PROGRAMME

L'incubateur Mines Vertes de Tambacounda lance un programme destiné à accompagner 45 personnes portant une idée entrepreneuriale encore à valider ou une activité venant de démarrer, dans les secteurs de l'économie verte et de la transition écologique. Ce parcours d'incubation intensif leur permettra de valider leur idée et de poser les bases d'une activité viable, durable et créatrice d'impact pour le territoire.

Les entreprises, GIE, coopératives et autres structures déjà constituées peuvent être représentés par une personne physique, à condition que l'activité proposée soit à un stade très précoce de développement. Les activités établies en phase de croissance ne relèvent pas du présent appel.

Le programme sera dispensé en présentiel à Tambacounda, sur une durée de 8 semaines, du 30/11/2026 au 05/02/2027 avec une période de pause de deux semaines pendant la période des fêtes de fin d'année. Il combinera des sessions de formation, des ateliers pratiques, du mentorat personnalisé, des travaux de groupe et un accompagnement individuel. Son objectif est de renforcer les compétences entrepreneuriales des participants tout en les accompagnant dans la conception, la structuration, le lancement et la validation progressive de leur projet.

La méthodologie repose sur un principe fondamental : apprendre par la pratique (« learn by doing »). Dès le début du parcours, les participants seront invités à appliquer les connaissances acquises directement à leur propre projet, afin de développer progressivement un modèle économique solide, une proposition de valeur pertinente et une stratégie de mise sur le marché adaptée aux réalités du Sénégal.

Le parcours est conçu et mis en œuvre par Mines Vertes, avec l'appui technique de LifeGate Way, partenaire italien spécialisé dans le développement d'écosystèmes entrepreneuriaux et l'accompagnement de startups innovantes. Cette complémentarité permet de conjuguer une connaissance approfondie du contexte local avec des méthodologies internationales d'incubation adaptées aux besoins du territoire et aux ambitions des futurs entrepreneurs.

Au-delà de la création d'entreprises, le programme ambitionne de contribuer au renforcement de l'écosystème entrepreneurial local, à la création d'emplois décents et au développement économique durable du pays.

3.1. Bénéficiaires ciblés

Le présent appel s'adresse aux personnes âgées de 18 à 40 ans de nationalité sénégalaise et résidant dans la région de Tambacounda, ou y portant une idée entrepreneuriale ou une activité récemment créée. Les candidats doivent également remplir les critères d'éligibilité définis à la section 5 et porter l'un des projets suivants :





Ministero degli Affari Esteri
e della Cooperazione Internazionale



- Une idée entrepreneuriale encore à valider ;
- Une activité venant de démarrer, à un stade très précoce de développement ;
- Un projet présentant un potentiel économique, social ou environnemental et contribuant à l'économie verte ou à la transition écologique.

La personne candidate peut agir en son nom propre ou représenter une équipe, une entreprise, un GIE, une coopérative ou une organisation en voie de formalisation. Le programme accorde une attention particulière aux femmes, aux personnes en situation de handicap, aux migrants de retour et aux personnes appartenant à des groupes vulnérables.

3.2. Domaines éligibles

Les projets doivent contribuer à l'économie verte ou à la transition écologique. Les domaines éligibles comprennent notamment :

- Production végétale (maïs, riz, horticulture, arachide, etc.) ;
- Élevage et aviculture ;
- Transformation agroalimentaire ;
- Irrigation et énergie solaire agricole ;
- Agroécologie et gestion durable des sols ;
- Stockage, conservation et logistique agricole ;
- Tout autre secteur contribuant à l'économie verte et à la transition écologique.

Cette liste est non exhaustive : les projets ne sont pas limités aux secteurs sylvo-agro-pastoraux. Quelle que soit leur activité, les candidats doivent expliquer la contribution de leur idée ou de leur activité à l'économie verte ou à la transition écologique.

4. APPUI FOURNI AUX PERSONNES SÉLECTIONNÉES

Les personnes sélectionnées bénéficieront des services suivants :

- Formations techniques et entrepreneuriales (gestion, marketing, comptabilité, etc.) ;
- Mentorat individualisé par des experts sectoriels ;
- Accès à des espaces de travail et à des équipements partagés ;
- Appui à la formalisation juridique et fiscale ;
- Préparation aux pitches ;
- Mise en réseau avec des acheteurs potentiels, des institutions financières et des partenaires techniques ;
- Suivi et accompagnement personnalisés tout au long du parcours.

5. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Les critères d'éligibilité portent sur la personne candidate et sur son projet.

5.1. Éligibilité des candidats

Pour être éligible, le candidat doit :

- Être de nationalité sénégalaise et résider dans la région de Tambacounda ou être de nationalité sénégalaise et porter une idée entrepreneuriale ou une activité récemment créée dans la région de Tambacounda ;
- Être âgé de 18 à 40 ans ; ce critère s'applique également à la personne représentant une équipe, une entreprise, un GIE ou une coopérative ;
- Ne pas bénéficier d'un appui similaire financé par le même projet au moment de la candidature ;
- S'engager à participer activement aux formations et aux sessions d'accompagnement, avec un taux de présence physique d'au moins 80 %.

5.2. Éligibilité des projets

Les projets soumis doivent :

- Correspondre à une idée encore à valider ou à une activité venant de démarrer, y compris lorsqu'ils sont portés par une structure déjà constituée dans la région de Tambacounda ;
- Présenter une dimension innovante ou une amélioration notable d'une pratique existante ;
- Démontrer un potentiel économique, social ou environnemental significatif ;
- Être réalisables dans un délai de 12 à 24 mois ;
- Contribuer à la création d'emplois locaux ;
- S'inscrire dans l'un des domaines éligibles définis à la section 3.2 et contribuer à l'économie verte ou à la transition écologique.

6. ACTIONS NON ÉLIGIBLES

Les dépenses et activités suivantes ne sont en aucun cas éligibles à un soutien dans le cadre du présent appel à candidatures :

- Achat de terrains ou de biens immobiliers ;
- Remboursement de dettes, de prêts ou d'engagements financiers antérieurs ;
- Financement d'activités à caractère politique, religieux ou syndical ;
- Activités illégales ou non conformes à la législation sénégalaise en vigueur ;
- Achat d'armes, de substances illicites ou de biens de luxe ;
- Projets déjà intégralement financés, pour le même objet, par un autre programme ou bailleur ;
- Projets contraires aux principes d'inclusion, d'égalité de genre ou de protection de l'environnement promus par le projet ;
- Activités discriminatoires ou portant atteinte à la dignité humaine ou aux droits des populations vulnérables.



Ministero degli Affari Esteri
e della Cooperazione Internazionale



7. DOSSIER DE CANDIDATURE

7.1. Documents obligatoires

Le dossier de candidature doit impérativement inclure :

1. Formulaire de candidature : formulaire officiel de candidature et de présentation synthétique de l'idée entrepreneuriale ou de l'activité naissante, dûment rempli et signé par la personne candidate (Annexe 1).
2. Copie de la pièce d'identité : copie lisible d'une pièce d'identité en cours de validité de la personne candidate. Pour une candidature présentée au nom d'une équipe ou d'une structure, il s'agit de la pièce d'identité de la personne qui souhaite participer au programme.

Tout dossier ne comprenant pas l'ensemble des pièces obligatoires ou dont le formulaire obligatoire est incomplet sera automatiquement rejeté, sans possibilité de complétion ultérieure.

Le formulaire de candidature peut être obtenu selon l'une des modalités suivantes :

- En ligne : en remplissant directement le formulaire au lien suivant : <https://ee-eu.kobotoolbox.org/single/t51jZsKb>;
- En téléchargement : en téléchargeant le formulaire sur <https://onglalumiere.org/>;
- En version papier : en retirant le formulaire directement auprès du bureau de VIS à Tambacounda : Quartier Medina Coura, Tambacounda, Sénégal.

7.2. Documents facultatifs

Les candidats peuvent joindre les documents suivants, s'ils en disposent :

1. Business Model Canvas ou plan d'affaires : document présentant le modèle économique du projet, sa proposition de valeur, son marché cible, ses principales activités, ses ressources et sa stratégie de développement. Une version simplifiée est pleinement acceptée.
2. Budget prévisionnel : estimation des coûts nécessaires au lancement et au développement du projet, accompagnée, le cas échéant, des principales hypothèses de financement. Une version simplifiée est pleinement acceptée.
3. Tout autre document pertinent : études, résultats d'enquêtes, lettres de recommandation, photos, prototypes, documents techniques, certificats ou autres éléments susceptibles d'éclairer la candidature.

L'absence de documents facultatifs ne constitue ni un motif d'exclusion ni, à elle seule, un motif de réduction de la note. Une idée encore à valider peut être présentée sur la base du seul formulaire obligatoire et de la pièce d'identité.



Ministero degli Affari Esteri
e della Cooperazione Internazionale



8. MODALITÉS DE SOUMISSION DES CANDIDATURES

8.1. Modalités de dépôt

Les dossiers peuvent être soumis selon l'une des deux modalités suivantes :

- En remplissant et soumettant le formulaire de candidature en ligne (voir 7.1) ;
- Par dépôt du formulaire de candidature en version papier auprès de : Quartier Medina Coura, Tambacounda, Sénégal - Bureau VIS [entre 9:00 et 16:00].

8.2. Date limite de soumission

Date limite de dépôt des candidatures : 13/11/2026 à 16:00 (heure locale au Sénégal).

Les candidatures seront acceptées du 27/10/2026 au 13/11/2026. Toute candidature soumise après la date et l'heure limite sera automatiquement rejetée, quelle qu'en soit la raison.

8.3. Demandes de clarification

Les candidats souhaitant obtenir des informations complémentaires peuvent adresser leurs questions par e-mail à selection.senegal@volint.it, en indiquant clairement la référence de l'appel (AID 013244/06/2 – Programme d'incubation) et l'objet de leur question. Ils peuvent également participer à la réunion d'information en ligne prévue le 04/11/2026 à 11:00 .

Pour recevoir le lien de connexion à cette réunion, les candidats doivent en faire la demande par e-mail à selection.senegal@volint.it avant le 03/11/2026 à 17:00.

Les demandes de clarification doivent être soumises au plus tard le 02/11/2026 à 17:00. Le consortium ne sera pas tenu de répondre aux questions reçues après ce délai.

Les réponses aux questions d'intérêt général seront communiquées pendant la réunion d'information en ligne du 04/11/2026.

9. PROCESSUS D'ÉVALUATION ET DE SÉLECTION

Les candidatures seront examinées par un Comité de sélection composé de représentants de VIS, de Mines Vertes et de LifeGate Way. La sélection porte sur 45 personnes individuelles. Chaque candidature sera évaluée au regard du projet présenté et du profil de la personne souhaitant participer au programme.

Le processus se déroule en cinq étapes.

Étape 1 : Vérification administrative et de l'éligibilité

VIS vérifiera :

- Le respect de la date limite de soumission ;
- La présence de toutes les pièces obligatoires ;





Ministero degli Affari Esteri
e della Cooperazione Internazionale



- La conformité et la complétude du formulaire ;
- L'éligibilité de la personne candidate et du projet au regard de la section 5.

Les candidatures incomplètes ou non éligibles seront rejetées à ce stade. Tous les candidats seront informés par e-mail du résultat de cette vérification. En cas de rejet, le motif sera indiqué de manière synthétique.

Étape 2 : Évaluation des dossiers et présélection

Chaque dossier recevable sera évalué indépendamment par au moins deux membres du Comité de sélection, selon la grille suivante :

Critère	Description	Points
1. Pertinence du problème identifié	le projet répond-il à un besoin réel du territoire ou d'un marché identifié ?	15
2. Qualité et pertinence de la solution proposée	l'idée est-elle crédible, cohérente et adaptée au problème identifié ?	25
3. Faisabilité à ce stade	les premières étapes proposées sont-elles réalistes dans le contexte local et au regard des ressources mobilisables ?	20
4. Potentiel d'impact économique, social et environnemental	le projet contribue-t-il à l'économie verte ou à la transition écologique, à l'emploi et à la création de valeur ?	20
5. Potentiel de développement et de pérennisation	l'idée présente-t-elle un potentiel de viabilité et, le cas échéant, de réplication ?	10
6. Clarté et cohérence de la candidature	le formulaire permet-il de comprendre le problème, l'idée et les premières étapes envisagées ?	10
Total		100

Les évaluateurs tiendront compte du stade très précoce des projets. L'existence de ventes, d'un prototype, d'un business plan complet ou d'une structure déjà formalisée n'est pas exigée pour obtenir une appréciation favorable. L'absence de pièces facultatives ne sera pas pénalisée en tant que telle.

La note du dossier correspondra à la moyenne des notes attribuées par les évaluateurs. Les dossiers obtenant au moins 70/100 seront présélectionnés pour un entretien. Tous les candidats ayant atteint l'étape 2 seront informés par e-mail de leur résultat. Les personnes présélectionnées recevront également les modalités de l'entretien.



Étape 3 : Entretien individuel et classement final

Les personnes présélectionnées participeront à un entretien individuel d'environ 15 minutes, en ligne ou par téléphone, comprenant une présentation de leur idée de 5 minutes suivie d'un échange avec le Comité de sélection. Les entretiens sont prévus le 19 et 20/11/2026. Les modalités pratiques seront communiquées par e-mail.

L'entretien sera évalué par au moins deux membres du Comité, selon la grille suivante :

- Motivation et engagement personnel dans le projet — 40 points ;
- Compréhension du problème et capacité à expliquer l'idée — 30 points ;
- Capacité à apprendre, à expérimenter et à faire évoluer le projet grâce au programme — 30 points.

Total — 100 points.

La note de l'entretien correspond à la moyenne des notes attribuées par les évaluateurs. L'entretien ne vise pas à évaluer la qualité d'un support de présentation ou la maîtrise des codes du pitch professionnel. Aucun diaporama n'est exigé.

Le Comité vérifiera également la disponibilité de la personne candidate et son engagement à respecter le minimum de 80 % de présence physique.

La note finale sera calculée comme suit :

Note finale = 60 % de la note du dossier + 40 % de la note de l'entretien.

Les candidatures obtenant une note finale d'au moins 70/100 et confirmant leur engagement de participation seront classées par ordre décroissant. Les 45 personnes les mieux classées seront proposées à l'admission. Les autres personnes remplissant ces conditions seront inscrites sur une liste d'attente, dans l'ordre du classement.

En cas d'égalité de note finale, une priorité sera accordée aux candidatures portées par des femmes, des personnes en situation de handicap, des migrants de retour ou des personnes appartenant à des groupes vulnérables, conformément aux objectifs d'inclusion du projet. Si l'égalité persiste, la note de motivation à l'entretien sera utilisée pour départager les candidatures, puis la note d'impact du dossier. Toute égalité restante sera tranchée par une décision motivée du Comité.

Si moins de 45 personnes remplissent les conditions de sélection, le Comité pourra retenir un effectif inférieur. Les places vacantes ne seront pas attribuées à des candidatures ne respectant pas les critères d'éligibilité ou les seuils annoncés.

Étape 4 : Notification de la décision

Tous les candidats ayant participé à l'entretien seront informés par e-mail, le 24/11/2026, de leur admission, de leur inscription sur liste d'attente ou de leur non-sélection.

Les personnes admises devront confirmer leur participation dans le délai indiqué dans la notification. En cas de désistement ou d'absence de confirmation dans ce délai, la place sera proposée à la personne suivante

sur la liste d'attente. Les candidats non retenus aux étapes précédentes auront déjà été informés par e-mail de leur résultat.

Étape 5 : Contractualisation

Avant le démarrage du programme, chaque personne sélectionnée signera une convention de partenariat avec VIS et Mines Vertes dans le cadre du projet susmentionné.

Cette convention a pour objectif de formaliser les engagements des parties et de garantir un accompagnement structuré vers la validation d'une idée et la création ou la structuration d'une activité entrepreneuriale durable. Les bénéficiaires seront accompagnés afin de renforcer leurs compétences entrepreneuriales, d'améliorer la viabilité de leur projet, de structurer un modèle économique solide et de préparer leur accès au marché ainsi qu'aux opportunités de financement.

La convention précisera notamment :

- Les engagements réciproques des parties ;
- Les objectifs du parcours d'incubation et les résultats attendus ;
- Les modalités de participation aux activités de formation, de mentorat et d'accompagnement ;
- Les indicateurs de suivi, les modalités de reporting et l'évaluation des progrès réalisés ;
- Les conditions de suspension ou de résiliation de la participation en cas de non-respect des engagements.

10. CALENDRIER INDICATIF

Étape	Date indicative
Lancement officiel de l'appel à candidatures	26/10/2026
Ouverture de soumission des candidatures	27/10/2026
Réunion d'information en ligne : présentation de l'appel et questions-réponses	04/11/2026 à 11:00
Date limite de demande du lien de connexion	03/11/2026 à 17:00
Date limite des demandes de clarification	02/11/2026 à 17:00
Date limite de soumission des candidatures	13/11/2026 à 16:00 (heure locale au Sénégal)
Vérification administrative et de l'éligibilité	14-15/11/2026
Information de tous les candidats sur la recevabilité	16/11/2026



Ministero degli Affari Esteri
e della Cooperazione Internazionale



Étape	Date indicative
Évaluation des dossiers	16-17/11/2026
Notification des résultats de présélection et invitation aux entretiens	18/11/2026
Entretiens individuels	19-20/11/2026
Notification des résultats définitifs	24/11/2026
Confirmation de participation et contractualisation	26/11/2026
Démarrage du programme d'incubation	30/11/2026
Fin du programme d'incubation	05/02/2027
Durée du programme	8 semaines

Note : Ces dates sont indicatives et peuvent être modifiées. Les candidats seront informés de tout changement via les canaux de communication officiels du programme.

11. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

11.1. Visibilité

Les personnes sélectionnées s'engagent à mentionner le soutien du programme dans toutes leurs communications liées aux activités développées dans le cadre du programme d'incubation. Elles doivent notamment respecter les lignes directrices de visibilité du projet et de la Coopération italienne – AICS.

11.2. Éthique et intégrité

Toute tentative d'influence sur le processus de sélection, toute déclaration frauduleuse ou intentionnellement inexacte dans le dossier de candidature entraînera le rejet immédiat de la candidature et pourra donner lieu à des poursuites. Les personnes sélectionnées s'engagent à respecter les principes éthiques définis dans la convention de partenariat.

11.3. Protection des données

Les données personnelles et les informations transmises dans les formulaires de candidature, qu'ils soient soumis en ligne ou en version papier, sont consultées uniquement par les membres du Comité de sélection (VIS, Mines Vertes et LifeGate Way), dans le seul et exclusif but d'évaluer les candidatures. Elles ne sont utilisées à aucune autre fin et ne seront pas transmises à des tiers sans le consentement préalable des candidats.



Ministero degli Affari Esteri
e della Cooperazione Internazionale



11.4. Contacts

Adresse e-mail : selection.senegal@volint.it

Dépôt physique : Quartier Medina Coura, Tambacounda, Sénégal - Bureau VIS [entre 9:00 – 16:00]

12. LISTE DES ANNEXES

Document à compléter par la personne candidate :

- Annexe 1 – Formulaire de candidature.

Pour toute question relative au présent appel à candidatures, veuillez contacter selection.senegal@volint.it en indiquant la référence de l'appel : AID 013244/06/2 – Programme d'incubation.